

## Priorité 2

### Famille / profession

#### Conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

Une politique familiale libérale doit réunir les conditions pour que chaque famille puisse mener sa vie aussi librement que possible. Le PLR reconnaît l'engagement important de tous les parents pour leurs enfants, indépendamment du modèle familial. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour concilier vie professionnelle et vie familiale, et surtout pour mieux exploiter le potentiel de main-d'oeuvre, notamment du côté des femmes. Le PLR soutient les structures d'accueil (crèches, accueils extra-scolaires) qui permettent aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

### Bilan de la législature

Le PLR a soutenu l'agrandissement des Accueils extrascolaires (AES) :

- Doublement des places à l'AES du Schönberg (+35 places)
- Doublement des places à l'AES de la Vignettaz (+35 places)
- Nouvel AES au Jura (+35 places)
- Accroissement de 10 places à l'AES de Péroilles

Le PLR a soutenu le financement de nouvelles places de crèche :

- 51 nouvelles places ont été créées entre 2011 et 2015 (Arche des enfants et Mosaique)

### Exigences du PLR pour la prochaine législature

- Un nombre suffisant de places de crèches et dans les AES en Ville de Fribourg
- Soutien aux projets d'agrandissements des AES, notamment dans le Werkhof (+45 places) et le financement de nouvelles places de crèches (+52 places prévues)